

# « Mainstreaming Migration » des mesures découlant des stratégies Addictions et MNT

## Résumé du rapport final

---

À l'intention de

Karin Gasser, Sabina Hösli (section Égalité face à la santé)

Office fédéral de la santé publique OFSP  
Unité de direction Politique de la santé  
Section Égalité face à la santé  
Schwarzenburgstrasse 157  
CH-3003 Berne

Olten, le 22 septembre 2017

Holger Schmid  
Lucy Bayer-Oglesby  
Wim Nieuwenboom  
Felix Wettstein  
Claude Isofa Nkanga Bokembya

## Résumé

Durant les sept prochaines années, deux stratégies nationales seront, pour l'essentiel, mises en œuvre en Suisse dans le domaine des maladies non transmissibles. Toutes deux découlent des priorités du Conseil fédéral fixées dans le cadre de sa stratégie « Santé2020 » : la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024 (stratégie MNT) et la stratégie nationale Addictions 2017-2024.

L'un des quatre domaines d'action de « Santé2020 » vise l'égalité des chances pour tous les groupes de la population. Il s'agit en particulier de renforcer les chances des groupes les plus vulnérables en matière de santé et de réduire les risques auxquels ils sont exposés. Les migrants, ou du moins une grande partie d'entre eux, font partie de ces groupes vulnérables. L'objectif affiché est le suivant : leur garantir l'accès au système de santé, les guider dans leur parcours et renforcer leur culture sanitaire. Les deux stratégies nationales ont été conçues pour contribuer de manière significative à atteindre cet objectif. Le présent rapport constituera également une base pour ce faire.

Par « population migrante », on entend l'ensemble des personnes résidant en Suisse qui étaient de nationalité étrangère à leur naissance, indépendamment du fait qu'elles soient nées en Suisse ou dans un autre pays. Elles représentent près d'un quart de la population du pays. À l'évidence, les migrants ne constituent pas un groupe homogène.

L'approche du « Mainstreaming Migration » désigne les démarches et les mesures à l'appui desquelles les acteurs de la santé tiennent systématiquement compte de la dimension « migration » dans leurs réflexions et leurs actions. Concrètement, il s'agit d'intégrer cette dimension dans tous les moyens déployés pour améliorer l'égalité des chances dans le domaine de la santé. Le succès du « Mainstreaming Migration » réside dans le travail en réseau et la communication entre les nombreux acteurs impliqués dans les deux stratégies nationales. L'hétérogénéité de la population migrante rend cette approche d'autant plus complexe.

Pour rédiger le présent rapport, la première étape méthodologique a consisté à réaliser une analyse systématique de la littérature. Constat principal : l'élément déterminant est de prendre en compte les besoins des différents groupes de migrants dès le début. Il faut créer des structures participatives dans lesquelles sont représentées les organisations et les communautés de migrants, et ce, dès la phase de planification des activités. Autre condition indispensable au succès : former les professionnels pour qu'ils développent leur compétence transculturelle, notamment sur les questions liées à la santé, les connaissances épidémiologiques et leur concrétisation dans le contexte de la migration.

Ensuite, les plans de mesures des stratégies MNT et Addictions ont été examinés à l'aune de leur impact pour la population migrante. Les mesures identifiées ont été

réparties dans quatre blocs : le premier comprend les mesures concernant la promotion de la santé et la prévention, le deuxième bloc englobe les mesures de prévention dans les soins de santé, y compris la thérapie et le conseil, le bloc numéro trois se concentre sur les comportements à risque et la réduction des risques et le quatrième bloc, sur le développement des connaissances.

Ensuite, les experts du domaine de la migration ont été interrogés en deux temps, via un sondage en ligne puis dans le cadre de groupes de réflexion, et ont donné leur avis sur les quatre blocs de mesures. Les cinq groupes de réflexion étaient, dans la mesure du possible, composés de manière homogène selon les champs d'activité. Pour le bloc 1 (promotion de la santé et prévention), les experts ont réfléchi aux conditions optimales d'information et de sensibilisation, et ont souligné l'importance des mesures structurelles dans les champs « formation (scolaire) » et « monde professionnel ». Les experts ont abordé la question relevant du bloc 2 (prévention dans les soins de santé) en la replaçant dans le contexte plus large de l'accès aux soins, qui représente déjà en soi un problème pour de nombreux migrants et qui doit être garanti de manière générale. Il faut instituer une prise en charge centrée sur le patient. Le contact personnel permet d'aborder les comportements à risque. Pour le bloc 3, les experts estiment qu'il faut prendre des mesures de réduction des risques en se focalisant sur le repérage et l'intervention précoces. La formation, la formation continue et la recherche soutiennent toutes les mesures comprises dans le bloc 4.

En dernier lieu, le rapport fournit un aperçu résumant les différentes mesures dans les quatre blocs et met en perspective les conclusions potentielles tirées de la présente étude.